

Novembre 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 = bac brun  = bac bleu		 =collecte de feuilles  = bac noir		1 Gymnastique douce	2	3
4  Changement d'heure	5 Conseil municipal (À 20h à la salle Léo-Théroux)	6 Biblio Âge d'or Yoga Anglais	7  	8 Gymnastique douce Soirée-Cinéma	9 Date limite d'inscription dépouillement de Noël	10
11	12 Prise de sang Sur rendez-vous (137, rue Principale)	13 Biblio Âge d'or Yoga Anglais	14 Vaccination antigrippale (9h à 15h, salle Léo-Théroux)  	15 Gymnastique douce Soirée-Cinéma	16 Soirée dansante Âge d'or Patin libre Saint-Robert (13h30 à 15h)	17
18	19	20 Biblio Âge d'or Yoga Anglais	21  	22 Gymnastique douce	23	24
25 Noël Afeas (11h30)	26	27 Biblio Âge d'or Yoga Anglais	28  	29 Fin inscriptions panier de Noël Gymnastique douce	30	



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

L'info



D'EST EN OUEST



Yamaska

Volume 14 - Numéro 9

Novembre 2018



-NOUVEAUTÉ-
GUIGNOLÉE
SUR LE TERRITOIRE DE YAMASKA
Dimanche 2 décembre 2018



**MERCI à l'avance
pour votre
GÉNÉROSITÉ!**



La guignolée permet des dons de charité destinés à soulager les familles et les personnes vivant dans la pauvreté. Le 2 décembre, soyez généreux, entre 9 h et 13 h. Si vous êtes absents, vous pouvez laisser vos sacs sur le perron en les identifiant. Vous pouvez aussi déposer vos dons au bureau municipal de Yamaska ou au Marché Blanchette & Vincent.

QUOI DONNER ?

Conserves de toutes sortes, céréales, pâtes alimentaires, riz, denrées non périssables, produits de toilette, jouets en bon état... bref tout ce dont une famille peut avoir besoin, même des bouteilles et des cannettes vides consignées. Les contributions en argent sont aussi très appréciées parce qu'elles nous permettent de compléter les paniers de Noël à l'aide de bons d'achat de denrées périssables seulement.

VOUS DÉSIREZ UN PANIER DE NOËL ?

Appeler au Centre d'action bénévole
du Bas-Richelieu au 450 743-8499,
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30,
du lundi au vendredi et en matinée
seulement le vendredi.

*Les inscriptions commencent le 29 octobre
pour se terminer le 29 novembre 2018.*

À noter que toutes les demandes sont traitées en toute confidentialité et que les paniers de Noël seront distribués uniquement aux citoyens de Yamaska dans le besoin.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles pour la collecte lors de cette journée, mais également après, pour la confection des paniers de Noël. Votre aide serait très appréciée et cela va nous aider grandement pour la réussite de cette guignolée.

**Simplement communiquer avec
Vickie Larouche au 450 881-3101 ou
au vlarouche@pierredesaurel.com**



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
mairese@yamaska.ca 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Thérout 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450-880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
info@yamaska.ca

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée pour la prochaine édition :

15 novembre 2018

Prochaine parution :

30 novembre 2018

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



LES ENTREPRISES
Pierreville
Ltee

- Excavation
- Sable • Gravier
- Béton recyclé
- Travaux agricoles
- Installation septique

Installeur **BIONEST**
Ecoflo ENVIRO/SEPTIC

Daniel Forcier : 450 880-2122
Claude Forcier : 450 880-2121

306, Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec)
J0G 1M0

Tél. : 450 568-2120
Télec. : 450 568-0139

Courriel : info@equipforcier.ca
www.equipementsforcier.com



R.B.Q. : 1180-7781-24



LOUIS PLAMONDON

BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479

Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBQ

louis.plamondon@parl.gc.ca

Services d'Arbres

ARBORICULTEUR ÉLAGEUR DIPLOMÉ

Abattages dangereux • Élagage
Déboisement • Haubanage
Essouchage • Taille de haies • Plantation

Olivier de la Sablonnière, prop.

Cell.: 450 808-3371

Bureau : 450 789-2135

olivierdelasablonniere@gmail.com

URGENCE 24 HEURES
Assurance responsabilité
servicesdarbresdelasablonniere.com

Garderie Mon amie Pierrot

15, rue Arel

Yamaska

- Garderie en milieu familial
- Climat chaleureux
- 15 années d'expérience
- Reçus fournis**



Réservez une place pour votre enfant en contactant Mme Pierrette Dupont au 450 789-0146.

2018-2019

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE



**VOUS DEVEZ PRENDRE
UN RENDEZ-VOUS**

À partir du 15 octobre,
au **www.clicsante.ca**
ou au 1 833 737-6606

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec 



BRÛLAGE
de feuilles
mortes
NON!



Optez plutôt pour des solutions écologiques !



Consommation du cannabis : La Municipalité de Yamaska appliquera la loi provinciale

La Loi provinciale encadrant le cannabis sera appliquée sur le territoire de la Municipalité de Yamaska, soit *l'interdiction de fumer ou devapoter du cannabis partout où il est déjà interdit de fumer ou de vapoter du tabac*. Rappelons que l'application de cette loi relèvera de la Sûreté du Québec.

Les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel suivront la réglementation provinciale à ce sujet et interdiront la consommation de cannabis là où il est actuellement interdit de fumer du tabac dans un souci d'uniformité, la loi sera respectée sur l'ensemble du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel desservi par la Sûreté du Québec.

À la séance ordinaire du 2 octobre 2018, les membres du Conseil municipal de Yamaska ont adopté la résolution numéro 2018-10-241 qui nomme les agents de la paix de la Sûreté du Québec afin de remplir les fonctions d'inspecteur et d'exercer les pouvoirs prévus à la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes publics;

Que les agents de la paix de la Sûreté du Québec soient autorisés à émettre des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux dispositions du chapitre IV de Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes publics.

**LA PROPRETÉ
À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**

SERVICE D'INFIRMIÈRE À YAMASKA



**Centre de prélèvements
Caroline Côté**
Service de prise de sang 18\$
et autres analyses
Injections S/C ou I/M 5\$
Tel: 450-855-SANG (7264)
Fax: 450-908-SANG (7264)
Acceptons SMS 438-823-4772
400 B Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec
J3R 1K7



OÙ : 137, rue Principale

QUAND : 2^e lundi du mois (12 novembre 2018)

HEURE : de 6 h 30 à 9 h 00

Sur rendez-vous seulement

aux numéros suivants :

1 450 855-7264

1 438 823-4772

COÛTS :

Prise de sang	20\$
Prise de sang domicile (selon r-v)	35\$
Injection médicament	10\$

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou pour prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi nous joindre via notre page Facebook !



CONNAISSEZ-VOUS MRC de Pierre-De Saurel + ?

L'APPLICATION MOBILE GRATUITE QUI :

- ✓ vous avise la veille d'une collecte et vous rappelle quels bacs sortir grâce à son **alerte-collecte**;
- ✓ vous permet de savoir comment bien vous départir d'un produit grâce à son **outil de tri**;
- ✓ vous informe des dernières nouvelles de la MRC grâce à sa section **Actualités**.

BIENTÔT :

- ✓ un répertoire des parcs et espaces verts de la MRC;
- ✓ un répertoire des organismes régionaux.

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT !

Suivez-nous sur 

SOYEZ ALERTÉ PAR :



Courriels



SMS



Notifications

COMMENT FAIRE ?

Rendez-vous dans le kiosque de votre choix, téléchargez l'application et choisissez la façon dont vous voulez être informé.

Aussi simple que cela !

Vous n'avez pas de téléphone intelligent ?
Rendez-vous sur missionreduction.com
pour vous inscrire aux alertes par courriel!

Vous y trouverez également l'outil
de tri en ligne.



MRC
de Pierre-De Saurel

POUR PLUS D'INFORMATIONS : Tél. : 450 743-2703
ou missionreduction.com

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
de Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827

Dernier mois

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AIDE FINANCIÈRE

Délai supplémentaire

Marche à suivre :

1. Installation actuelle non conforme ou inexistante;
2. Contacter un ingénieur ou un technologue afin d'obtenir une étude de caractérisation;
3. Demander une soumission à un entrepreneur afin de réaliser les travaux demandés;
4. Présenter au bureau municipal **l'étude de caractérisation** et la **soumission de l'entrepreneur** pour l'obtention du permis;
5. Compléter une demande d'aide financière sur le formulaire prévu (annexe A);
6. Demande acceptée par résolution du conseil municipal;
7. Les établissements commerciaux ou industriels ainsi que les résidences ayant un débit quotidien de 3 240 litres et plus (6 chambres à coucher) sont non admissibles.

Réalisation des travaux :

8. Lorsque la demande est acceptée par le conseil municipal, vous pouvez réaliser vos travaux.

Demande de remboursement :

9. Une fois les travaux terminés, vous devez apporter les factures adressées au nom du propriétaire et l'adresse où sont effectués les travaux ainsi que le certificat de conformité.

L'aide financière consentie est limitée au coût réel des travaux, y incluant les services professionnels et les frais d'administration fixes de 200\$.

Le versement de l'aide financière s'effectue dans un délai maximum de soixante (60) jours après que le propriétaire aura remis les documents requis. Si les dépenses ont déjà été payées par le ou les propriétaires, le chèque est émis au nom du ou des propriétaires. Si les dépenses n'ont pas été payées par le ou les propriétaires, un chèque est délivré conjointement au nom du ou des propriétaires et de l'entrepreneur ayant effectué les travaux.

Veuillez noter qu'au moment du financement permanent de l'aide financière consentie et des frais d'emprunt temporaire, les frais d'administration fixes de 200\$ pour l'ouverture du dossier peuvent être ajoutés à l'emprunt et seront répartis annuellement sur votre compte de taxes pour une durée de 15 ans. De plus, des frais d'administration annuels de 25\$ seront facturés.

Le programme d'aide financière A ÉTÉ MODIFIÉ : se TERMINE LE 30 NOVEMBRE 2018. Après cette date, nous effectuerons le financement permanent. Les remboursements débiteront donc à compter de 2019, et ce, pour 15 ans. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450 789-2489.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450 789-2489.

Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

Depuis plus de 35 ans, le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu œuvre dans la communauté en favorisant l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.

Clientèle : à partir de 12 ans

Services offerts : parrainage avec un citoyen bénévole, activités ponctuelles, sorties d'intégration, voyages d'intégration.

Bénévoles recherchés : un bénévolat qui vous ressemble!

Chaque jumelage est unique. Vous bricolez? Vous jouez aux quilles? Vous préférez la peinture ou la marche en forêt? Vous serez jumelé avec une personne qui appréciera aussi ces activités. Quelques heures par mois peuvent faire une différence!

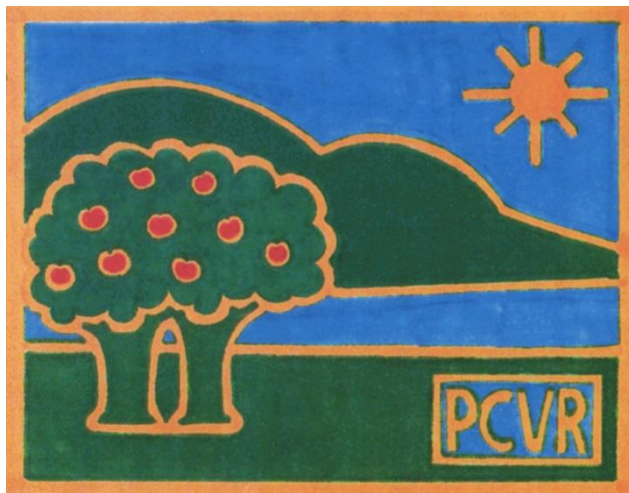
Informations :

(450) 464-5325 ou 1-877-464-7287

Courriel : info@pcvr.ca

Site web : www.pcvr.ca

Isabelle Goulet
Agente de liaison
Parrainage civique
de la Vallée-du-Richelieu



Pair
Une présence rassurante !

Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel.
PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux

MRC
Pierre-De Saurel



Nos citoyens à l'honneur

Distinction honorifique remise à Gisèle Thibault

La Médaille du souverain pour les bénévoles a été remise à madame Gisèle Thibault lors d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Hôtel de la Rive le 13 octobre dernier.

Mariée à monsieur Jean-Paul Thibault, originaire de Saint-David, madame Thibault est demeurée à Yamaska de 1983 à 2017.

En conséquence, c'est la mairesse de Yamaska, madame Diane De Tonnancourt, qui a présenté la médaille à madame Thibault au nom de la Gouverneure générale du Canada.

La passion, le dévouement et l'engagement communautaire animent les récipiendaires de la Médaille du souverain pour les bénévoles. Cette distinction honorifique reconnaît les réalisations bénévoles exceptionnelles de Canadiennes et de Canadiens de partout au pays, dans un large éventail de domaines. Elle rend hommage au dévouement et à l'engagement des bénévoles.

Madame Thibault a notamment agi comme bénévole en accueillant des jeunes en difficulté dans sa famille et en mettant sur pied des organisations destinées aux jeunes, aux femmes, aux familles et aux aînées.

Les enfants et petits-enfants de la récipiendaire, maintenant âgée de 90 ans, ainsi que quelques amis étaient présents à la cérémonie et ont soupé en sa compagnie.

Félicitations à madame Thibault!

Texte fourni par Pierre et Yves Thibault



Organismes

Âge d'or

Les activités régulières vous attendent au centre communautaire au 137, rue Principale à tous les mardis. Le baseball-poche et la pétanque-atout ont lieu de 10h00 à 11h30, tandis que le bingo, les cartes et le billard débutent à 13h30. Nous aimerions remercier tous les nouveaux membres qui participent déjà à nos activités. Bienvenue à tous !



Également, vous êtes invités à notre prochaine soirée dansante qui se tiendra le vendredi 16 novembre à 19h30 à la salle Léo-Théroux avec la musique de M. Yvon Daunais et un buffet froid sera servi en fin de soirée. Au plaisir de vous rencontrer!

Nicole Benoit
Présidente



Hommage aux aînés

Bon anniversaire à

Mme Madeleine Choquette
2 novembre 1927

Mme Georgette Pépin
9 novembre 1928

M. Jean-Jacques Poirer
13 novembre 1928

M. Amédée Proulx
16 novembre 1924

Organismes (suite)

Aféas

Femmes solidaires dans
le renouveau!



**Médaille du souverain
pour les bénévoles -
madame Gisèle
D. Thibault!**



L'Afeas Yamaska est très honorée de cette grande distinction attribuée à madame Gisèle Thibault soit la **Médaille du souverain pour les bénévoles**. Cette

femme engagée, avec son cheminement exceptionnel, a célébré tout un éventail de réussites et ainsi, apporté une contribution importante à la collectivité. Par sa riche et courageuse implication bénévole, madame Thibault a été au fondement de la société bienveillante et prospère de son milieu.

De plus, elle est membre de notre belle **Association féminine d'éducation et d'action sociale** depuis sa fondation et est toujours fière et enthousiaste de nous entretenir sur les bienfaits que lui a apportés l'Afeas. **Félicitations madame Gisèle D. Thibault vous êtes une femme inspirante!**

WOW, trois nouvelles membres à l'Afeas Yamaska!

Mesdames **Lise Toupin, Diane Robert et Linda Joyal**, vous avez rejoint la grande famille Afeas, ce sera un bonheur de vous accueillir. Merci de votre intérêt pour cette belle Association qui repose sur un socle de valeurs fondamentales et d'actualité!



Notre Afeas à l'honneur!

L'Afeas Yamaska s'est méritée un **certificat bronze** provenant de l'Afeas régionale pour son membership. .

Le dimanche 25 novembre, dès 11h30 au centre communautaire, c'est la fête du Noël-Afeas!

À la suite du repas du midi,
les musiciens, Claude



Lachapelle avec
son clavier et
son accordéon et
André Bergeron



avec sa guitare, assureront les frais de musique et chansons. Ils sauront agrémenter l'après-midi dans une ambiance festive du temps des fêtes. Des cadeaux seront offerts aux membres et conjoints. Pour la 21e campagne de sensibilisation contre la violence, l'intimidation et la maltraitance, nous porterons le ruban blanc dans le cadre de l'**activité Opération Tendre La Main avec l'arbre de paix**. Nous tenons **grandement à votre présence, membres et conjoints**, pour célébrer avec gaieté et entrain, l'activité du Noël-Afeas. Les dévouées téléphonistes communiqueront avec vous au moment opportun.

Qualité de vie des femmes!

Profitons de ce sujet pour faire l'inventaire de nos états d'âme sur la tolérance de soi et des autres, C'est une qualité que nous pouvons acquérir et développer. Si nous améliorons notre qualité de vie, nous serons en mesure d'améliorer la qualité de vie des femmes de notre société.

Mes salutations et à bientôt!

Diane Bibeau
Présidente

Avis aux propriétaires : inventaire des cours d'eau dans la Pot au Beurre relativement au projet du Lac Saint-Pierre

La fédération de l'UPA de la Montérégie informe les citoyens des municipalités de Saint-Robert, Saint-Aimé, Sainte-Victoire-de-Sorel et Yamaska que des inventaires des cours d'eau ont lieu présentement et se dérouleront jusqu'au mois de décembre 2018. Cette étape est nécessaire pour formuler **des recommandations d'aménagements en milieu agricole** qui profiteront à toute la communauté.

La fédération a mandaté le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) pour faire les **inventaires des branches des 2^e et 3^e rivières de la Pot au Beurre**. Au total, près de 154 km seront inventoriés cet automne par une équipe terrain de deux personnes qui circuleront à pied sur votre propriété.

Une lettre a été adressée seulement aux **propriétaires agricoles**, le 17 septembre dernier, car le projet touche uniquement le milieu agricole.

Pour signaler votre intérêt pour ce projet ou pour toutes questions le concernant, n'hésitez pas à communiquer avec Yasmina Larbi-Youcef, coordonnatrice de projet collectif agricole de la rivière Pot au Beurre à la Fédération de l'UPA de la Montérégie au 450 774-9154, poste 5270.



ÉCOCENTRE NOUVEL HORAIRE RESIDUS CONSTRUCTION

Situé au 3125 Joseph-Simard à Sorel-Tracy est ouvert du mercredi au dimanche de 9h30 à 16h30

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Résidus de construction, de rénovation et de démolition : bois, gypse, béton, pierre, brique, isolant, terre etc.

Résidus verts : feuilles, gazon et branches.

Résidus domestiques dangereux : peinture, huile, solvants, bouteilles de propane, acides, bases, diluants, etc.

MATIÈRES NON ACCEPTÉES : terre contaminée, armes, explosifs, feux d'artifice.

Le service est offert au secteur résidentiel. Les entrepreneurs ne sont pas acceptés. Une preuve de résidence est demandée



Mohamed Aliouane
Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles
50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
Tél : 450.743.2703, poste 237
Télex : 450.743.7313
www.mrcpierredesaurel.com

Organismes (suite)

Info Biblio

Voici la liste des nouveautés :

ROMANS ADULTES :

Ouragan, de Danielle Steel

Sauvage, Baby, de Patrice Godin

L'île aux Camélias, de Tabea Bach

Les écritements, de Matthieu Simard

Toi et moi ça fait six, d'Amy Lachapelle

L'expédition de l'espoir, de Javier Moro

Un poignard dans un mouchoir de soie, de Robert Lalonde

Routes secondaires, d'Andrée A. Michaud

Les belles fermières, de Marjolaine Bouchard

Le mal en soi, d'Antonio Lanzetta

La Louve du Bas-Saint-Maurice – Tome 1 – Le legs, de Gilles Côtes

Nouveau départ – Tome 3 – Après les secrets, de Tillie Cole

Océans, de James Hyndman

La Fille des Templiers, de Mireille Calmel

Sans Terre, de Marie-Ève Sévigny

RoboSol et la Cité invisible, d'Alin Robert et Marie-Sol St-Onge

SOCIOLOGIE :

L'Œuvre du Grand Lièvre Filou, chroniques de Serge Bouchard

PHILOSOPHIE :

Le Fou, conte de Lucie Mandeville



ROMANS JEUNESSE :

OMG! - Tome 4 - «Envoie-lui ça!», de Catherine Bourgault

Magikor – Tome 1 – La Grâce blanche, de Victor OH Morasse

Frigel et Fluffy – Le retour de L'Ender Dragon, de Friegel et Nicolas Digard

BFF – Tome 7 – A beau mentir..., de Geneviève Guilbault et Marilou Addison

ALBUMS ENFANTS :

Cité Babel, Le grand livre des religions, de Pascale Hédelin et Gaëlle Duhazé

Charles à l'école des dragons, d'Alex Cousseau et Philippe-Henri Turin

BIOGRAPHIES :

Faut que je te parle, de Debbie Lynch-White

Quand l'Everest nous tombe sur la tête, de Marie-Sol St-Onge et Alin Robert

Bienvenue!

Nos heures d'ouverture sont les mardis de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00.

À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invité(e) à compléter un coupon pour le tirage mensuel d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.

BONNE LECTURE !

Jocelyne Lapierre, bénévole

Célébration de première communion



Dimanche 18 novembre à 10h00, en l'église de Saint-David, près d'une trentaine de jeunes de notre paroisse (Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska) et de paroisses avoisinantes, vont célébrer leur première communion; pour cette occasion les horaires de messe du dimanche sont changés, à Yamaska la messe de 9h30 est supprimée, à Saint-David, la messe de 10h45 est déplacée à 10h00, la messe du samedi soir à 19h00 à Saint-Gérard-Majella est à la même heure, 19h00.

C'est une occasion pour remercier toute l'équipe de catéchètes qui accompagnent les jeunes dans leur préparation à la célébration de leur première communion: Mmes Lise Daigneault, Véronique Salvas, Line Desrosiers, Martine Farly, Jolyanne De Tonnancour, Alexandra Leduc, à l'équipe de catéchètes s'ajoutent aussi quelques bénévoles qui viennent donner un coup de main, Mmes Colombe Thérout pour le chant, Solange Bérard et son équipe pour divers services. À toutes ces personnes, en mon nom personnel, au nom des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel, un merci sincère!

Assemblée générale des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel

Une assemblée générale des paroissiennes et paroissiens de la paroisse Saint-Michel, comprenant les municipalités de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, aura lieu le dimanche 16 décembre IMMÉDIATEMENT après la messe de 10h45 à l'église de Saint-David afin d'élire deux nouveaux marguilliers.

Opération dîme 2018-2019



Grâce à Mme Solange Bérard et toute son équipe, l'avis de dîme 2018-2019 a pu être envoyé dans les délais prévus dans toutes les maisons de la paroisse Saint-Michel avant la fin du mois de septembre. Merci à Solange et son équipe pour le service!

La dîme est cette contribution annuelle financière des paroissiennes et paroissiens qui permet à la Paroisse de continuer à offrir les services religieux (baptêmes, eucharisties, mariages, funérailles), et de préparation des enfants et jeunes aux sacrements (1^{ère} communion, pardon, confirmation) et d'annoncer Jésus Christ dans notre milieu.

Messes de fin de semaine à Yamaska

Pour la période des temps froids, mi-octobre à mi-mars, les messes de fin de semaine seront célébrées à la sacristie et non dans l'église elle-même à part la période des fêtes, les funérailles ou une plus grande assistance à une célébration ou l'autre. Cette décision se justifie par deux raisons majeures: Coût du chauffage, les finances de la Fabrique sont dans un état fragile et la faible assistance aux célébrations de fin de semaine. Célébrer dans une église parsemée est plus déprimant que de célébrer dans un local. Merci de votre compréhension!

La vie revient à Yamaska



J'étais heureux en prenant ma marche habituelle; les foyers décorés pour l'Halloween sont plus nombreux que par le passé; ça ne trompe pas, on décore pour la joie des enfants et là où il y a des enfants, il y a de la vie.

Lionel Emard, Ptre-curé

Pour la douzième année consécutive, nous avons procédé à la distribution des paniers d'accueil aux nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer chez-nous. Et nous avons la chance de compter sur nos entreprises et nos commerces locaux pour nous appuyer dans cette démarche. Voici la liste de ces généreux donateurs pour l'édition 2018:

- Municipalité de Yamaska
- Afeas Yamaska
- Les Jardins du Paysan
- Louis Plamondon, député fédéral
- Marché Richelieu Blanchette et Vincent
- Marché Sélection Station-service Pétro-T
- Caisse Desjardins Centre Pierre-De Saurel
- Huguette Aussant et Monique Villiard (Produits Avon)
- Quincaillerie Yamaska
- Clinique d'orthothérapie



Merci à tous, généreux commanditaires, votre geste est très apprécié des nouveaux propriétaires!

Danielle Proulx, conseillère municipale

Jocelyne Lapierre, bénévole



NOUVEAUTÉ COURS POUR LA SESSION HIVER 2019
VENEZ FAIRE L'ESSAI GRATUIT DES COURS SUIVANTS
MARDI 27 NOVEMBRE 2018
à la salle communautaire de Saint-Robert (1, rue Aggée Pelletier)

- **18h : Exploration (à partir de 3 ans)**
« Explorer les mouvements du corps au contact de la musique et prendre conscience de l'espace. »
- **18h30 : Ballet jazz (à partir de 5 ans)**
« Notions du ballet, approche des pas de la légèreté et de la grâce. »
- **19h : Flash, mélange de styles différents (à partir de 8 ans)**
« Chorégraphies sur styles de musique différents comme funky, pop, r'n'b ... »



** Ces cours pourraient vous être offerts dès l'année 2019! **

*** Spectacle de fin d'année. ***

Professeur de danse (ballet, moderne, jazz, hip-hop, etc.) : Catherine Plantavin

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR L'ESSAI GRATUIT AVANT LE 20 NOVEMBRE

Pour donner votre nom ou pour information, communiquer avec Catherine au 438 399-7410

Organismes



Comité des loisirs de Yamaska

SOIRÉE-CINÉMA

Les jeudis 8 et 15 novembre
à la salle Léo-Thérout

Film à déterminer ! C'est gratuit!
Rafraîchissements en vente sur place.

- * Veuillez noter que les plus jeunes enfants doivent être accompagnés d'un parent.
- Il n'y a pas de surveillance sur place!**

Nous vous attendons en grand nombre !

MERCI!

Des remerciements très particuliers sont adressés à **MÉTRO RICHELIEU - MARCHÉ BLANCHETTE ET VINCENT** pour la généreuse commandite, au montant de 500\$, accordée au comité des Loisirs de Yamaska. Cet argent permettait aux familles de Yamaska de profiter, tout à fait gratuitement, de la sortie «chouette à voir», L'ACTIVITÉ SPÉCIALE HALLOWEEN, tenue à Saint-Jude le 27 octobre 2018.

Léo-Paul Desmarais
Président

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL 2018

pour les jeunes de Yamaska, âgés de 12 ans et moins.

2 décembre 2018, de 13 h à 16 h 30,
à la salle Léo-Thérout

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

- ☐ Spectacle
- ☐ Maquilleuse sur place
- ☐ Distribution des cadeaux par le Père Noël
(Enfants inscrits et présents seulement)

NOUVEAU-NÉS

Les enfants nés depuis le 4 décembre 2017 recevront un cadeau spécial. Inscription obligatoire à la mairie avec certificat de naissance, et ce, avant le 9 novembre 2018.

À noter que l'enfant et les parents devront être présents lors de la cérémonie.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Formulaire d'inscription disponible sur le site Internet www.yamaska.ca, au bureau municipal ou au Marché Blanchette & Vincent

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À retourner au bureau municipal, au Marché Blanchette & Vincent ou à Vickie Larouche au vlarouche@pierredesaurel.com avant le 9 novembre 2018.

À noter qu'il n'y aura aucune inscription après cette date.

Pour information, communiquer avec Vickie Larouche au 450 881-3101